

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département CALVADOS
		Canton CAEN XVI
	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mille vingt-quatre

Le 30 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 19 septembre 2024

Date d'affichage 19 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice 32
Présents 22
Votants 30

Etaient présents : Thierry RENOUF, Mohamed MAËCHE, Elodie LEPESQUEUX, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Sylvain JOBEY, Virginie DALY, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE et Aurélie TRAORE **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Martine LHERMENIER, Pascal ESNOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Jacqueline BAZILLE, Nadia DAMART, Allan BERTU et Cédric EVANO **avaient respectivement donné pouvoir à :** Thierry RENOUF, Mohamed MAËCHE, Philippe GIRONDEL, Elodie LEPESQUEUX, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Jean-Claude ESTIENNE et Sonia CANTELOUP.

Absents excusés : Martine LHERMENIER, Pascal ESNOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Jacqueline BAZILLE, Nadia DAMART, Allan BERTU et Cédric EVANO.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2024-083 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

L'article R.123-9 du code de l'action sociale et des familles prévoit qu'en cas de siège laissé vacant par un conseiller municipal, pour quelque cause que ce soit, il est procédé au renouvellement de l'ensemble des administrateurs élus.

De ce fait, pour faire suite à la démission du conseil municipal de Madame Nicole ANTHORE, conseillère municipale, il convient de désigner les membres du conseil municipal qui siégeront au Conseil d'Administration du CCAS et ainsi pourvoir au siège devenu vacant.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-21 ;

VU le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L.123-6, R.123-7, R.123-8, R.123-9 et R.123-10 ;

VU la délibération n° 2020-044 du 10 juillet 2020 fixant le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS à sept ;

VU la délibération n° 2020-045 du 10 juillet 2020 portant désignation des élus municipaux au sein du Conseil d'Administration du CCAS ;

VU la délibération n°2021-075 du 4 octobre 2021 portant renouvellement des membres du CCAS ;

VU le courrier de démission du conseil municipal de Madame Nicole ANTHORE, conseillère municipale, membre de la liste « IFS pour tous » ;

VU la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 27 septembre 2024 ;

CONSIDERANT que Madame Nicole ANTHORE occupait les fonctions d'administratrice élue au sein du CCAS ;

CONSIDERANT que la nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale doit intervenir selon le principe de la représentation proportionnelle afin de préserver l'expression pluraliste des élus communaux ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

DECIDE de procéder au vote à main levée à l'élection des élus municipaux appelés à siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Listes : Candidats :

- Martine LHERMENIER
- Sylvain JOBEY
- Jean-Pierre BOUILLON
- Josiane LEFEVRE-FOUBERT
- Françoise DUPARC
- Nadia DAMART
- Sonia CANTELOUP

Opérations de vote :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de sièges à pourvoir : 7
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 4,2

Attribution des sièges :

Désignation des listes	Nombre de voix obtenues	Quotient	Nombre de sièges
Listes	30	4,2	7

SONT DECLARES ELUS membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Martine LHERMENIER
- Sylvain JOBEY
- Jean-Pierre BOUILLON
- Josiane LEFEVRE-FOUBERT
- Françoise DUPARC
- Nadia DAMART
- Sonia CANTELOUP

PRECISE que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est présidé de droit par Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 30 septembre 2024

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 3 octobre 2024

Affichée le : 3 octobre 2024

Acte à classer

2024-083

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-10-03T14-28-33.00 (MI255943744)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20241003-2024-083-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Renouvellement des membres du Centre Communal de
Sociale (ccas)

Date de décision : 03/10/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.1. CCAS

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-083.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/10/24 à 11:20

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 03/10/24 à 14:28

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 03/10/24 à 14:34